



LE BULLETIN DU CAPM

Comité d'action politique motocycliste

C.P. 49120, Place Versailles,

Montréal (Québec) H1N 3T6

• Tél. : (514) 253-CAPM • Téléc. : (514) 253-2276

• Courriel : info@capm.qc.ca

30 juillet 2009

[Abonnement](#)

Volume 2, No 7

Communiqué du front commun : Poursuite des manifestations

Dans le but de convaincre le gouvernement du Québec et la SAAQ d'éliminer le principe de la catégorisation qui a été décriée lors d'une réunion de l'OCDE comme un des cinq régimes les plus néfastes pour la sécurité des motocyclistes, de manière unanime, les deux organisations majeures représentant les motocyclistes québécois, le Comité d'action politique motocycliste (CAPM) et la Fédération motocycliste du Québec (FMQ), avec la Fondation Promocycle, un organisme de recherche en sécurité motocycliste, ont convenu de faire un front commun avec Opération Escargot dans la poursuite des manifestations qui seront organisées partout en province dès le début août, et ce, jusqu'à l'obtention d'un moratoire sur les hausses prévues le 1er janvier 2010 ainsi que l'élimination complète du principe de catégorisation appliqué à la moto par la SAAQ.

Ce faisant, **les quatre organisations sollicitent tous leurs membres et supporteurs à appuyer toutes les manifestations qui seront organisées** au cours des prochains mois et à aider leurs organisateurs en s'impliquant comme bénévole.

Ce front commun des quatre organisations, qui est une nouvelle étape mais non la dernière, prévoit également organiser une Méga-manifestation qui aura lieu à Québec les 19 et 20 septembre 2009. La manifestation aura lieu sur les terrains de l'Assemblée nationale alors que nous demanderons aux motocyclistes de toutes les régions du Québec de venir camper et faire valoir leurs revendications.

Ce front commun entre les organisations a pour but de démontrer de façon claire et unanime au gouvernement du Québec et à la SAAQ, la volonté des motocyclistes québécois de se faire entendre et d'obtenir les modifications qui s'imposent au régime malavisé et irresponsable qui prévaut actuellement.



PROMOCYCLE



Lancement de la Campagne contre la Pollution Sonore des Motos

Ce projet pilote avec la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a été officiellement lancé le 21 juillet 2009.

Ce projet est novateur, tant parce qu'il s'agit d'une prise en main de la situation par la communauté motocycliste, que par le fait qu'on y retrouve des représentants de tous les organismes concernés qui travaillent ensemble pour résoudre la situation.

Pour plus d'information, consultez :

- [Point de presse — Campagne de sensibilisation à la pollution sonore](#)
- [Tabac et bruit : même combat](#)

En date du 29 juillet, suite à une discussion avec le Maire M. Daniel Beaulieu, il a été permis de constater que les affiches font le travail: il y a beaucoup moins de bruit. Des citoyens ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction au Maire. Ils entendent clairement les motocyclistes relâcher l'accélérateur quand ils arrivent à l'affiche, particulièrement dans la portion la plus problématique, près du barrage de Carillon.

L'équilibre budgétaire de la SAAQ! Oui, mais à quel prix?

Cet article, publié sur le site web du CAPM, remet en question les gains réels pour le gouvernement suite aux hausses excessives pratiquées par la SAAQ .

Pour lire l'article, allez à [L'équilibre budgétaire de la SAAQ! Oui, mais à quel prix ?](#)

Prochaines activités

- 8 août: Opération Escargot à Trois-Rivières. Pour plus d'infos: <http://www.operationescargot.info/nouvelles/>
 - 19 et 20 septembre: Manifestation à Québec : Camping devant l'Assemblée nationale. Activité organisée par le Front commun motocycliste. Détails à venir.
-

Saviez-vous que...

Le CAPM est l'organisation qui a rassemblé plus de 25 000 motocyclistes en un seul lieu pour lutter contre la hausse des plaques. Pourrons nous faire mieux en 2009? Soyez-y les 19 et 20 septembre!

S.V.P. : Partagez l'information dans ce bulletin : faire suivre à tous les motocyclistes que vous connaissez, postez sur tous les forums moto québécois que vous fréquentez! Merci.

Pour toute question ou demande d'informations, contactez le CAPM à l'adresse info@capm.qc.ca

Rédactrice : Geneviève Pesant (Adjointe au porte-parole du CAPM)

[Pour vous abonner, envoyer un courriel à bulletin_capm@GetResponse.com](mailto:bulletin_capm@GetResponse.com)

CAPM, C.P. 49 120 Place Versailles, Montreal, Quebec H1N 3T6, Canada